

Bordereau attestant l'exactitude des informations - ST QUENTIN - 0202 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 19/07/2024 - 2728 - 2006 B 70080 - 490 575 222 - A.P SECURITE-
GARDIENNAGE

A.P SECURITE GARDIENNAGE

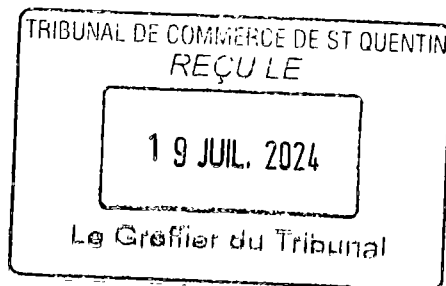
47 Rue Daniel Tarpin

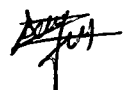
02000 LAON

BILAN ET RÉSULTAT SIMPLIFIÉ

Période du 01/10/2021 au 30/09/2022

édité le 23/03/2023



Pour copie certifiée conforme
- me 

ACTIF	Exercice clos le 30/09/2022 (12 mois)				Exercice précédent 30/09/2021 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles	107	107				
Immobilisations corporelles	44 303	36 349	7 954	1,81	16 819	3,71
Immobilisations financières	356 901		356 901	81,30	352 686	77,76
ACTIF IMMOBILISÉ	401 311	36 456	364 855	83,12	369 504	81,47
Matières premières, approv., en cours de production						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	8 790		8 790	2,00	7 712	1,70
Autres créances	55 923		55 923	12,74	64 824	14,29
Valeurs mobilières de placement						
Banques, C.C.P., et autres disponibilités	7 830		7 830	1,78	8 933	1,97
Caisse	1 573		1 573	0,36	2 595	0,57
Charges constatées d'avance						
ACTIF CIRCULANT	74 116		74 116	16,88	84 064	18,53
TOTAL GÉNÉRAL ACTIF	475 427	36 456	438 971	100,00	453 568	100,00

PASSIF	Exercice clos le 30/09/2022 (12 mois)		Exercice précédent 30/09/2021 (12 mois)	
Capital social ou individuel (dont versé : 7 000)	7 000	1,59	7 000	1,54
Ecart de réévaluation				
Réserve légale	100	0,02	100	0,02
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	190 951	43,50	200 991	44,31
Résultat de l'exercice	-38 943	-8,86	-10 040	-2,20
Provisions réglementées				
CAPITAUX PROPRES	159 108	36,25	198 051	43,67
Provisions pour risques et charges				
Emprunts et dettes assimilées	10 023	2,28	10 023	2,21
Avances et acomptes reçus sur commande en cours				
Fournisseurs et comptes rattachés	6 038	1,38	6 876	1,52
Autres dettes	263 801	60,10	238 618	52,61
Produits constatés d'avance				
DETTES	279 863	63,75	255 517	56,33
TOTAL GÉNÉRAL PASSIF	438 971	100,00	453 568	100,00

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ

Période du 01/10/2021 au 30/09/2022

Présenté en Euros

Edité le 23/03/2023

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 30/09/2022 (12 mois)		Exercice précédent 30/09/2021 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
		Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%	
Ventes de marchandises									
Production vendue biens									
Production vendue services			198 944	100,00	322 706	100,00	-123 762		-38,34
Chiffres d'Affaires Nets			198 944	100,00	322 706	100,00	-123 762		-38,34
Production stockée									
Production immobilisée									
Subventions d'exploitation reçues									
Autres produits			-499	-0,24	0	0,00	-499		N/S
Total des produits d'exploitation hors T.V.A.			198 445	99,75	322 706	100,00	-124 261		-38,50
Achats de marchandises (y compris droits de douane)									
Variation de stock (marchandises)									
Achats de matières premières et autres approvisionnements									
Variation de stock (matières premières et autres approv.)									
Autres achats et charges externes			66 926	33,64	66 936	20,74	-10		-0,00
Impôts, taxes et versements assimilés			-3 898	-1,95	2 743	0,85	-6 641		-242,10
Rémunérations du personnel			139 444	70,09	211 734	65,61	-72 290		-34,13
Charges sociales			23 279	11,70	39 919	12,37	-16 640		-41,67
Dotations aux amortissements			8 865	4,46	11 369	3,52	-2 504		-22,01
Dotations aux provisions									
Autres charges			2 772	1,39	1	0,00	2 771		N/S
Total des charges d'exploitation			237 388	119,32	332 703	103,10	-95 315		-28,64
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			-38 943	-19,56	-9 997	-3,09	-28 946		-289,54
Produits financiers									
Produits exceptionnels									
Charges financières					44	0,01	-44		-100,00
Charges exceptionnelles									
RÉSULTAT AVANT PARTICIPATION ET IS			-38 943	-19,56	-10 040	-3,10	-28 903		-287,87
Participation des salariés									
Impôts sur les bénéfices									
Total des Produits			198 445	99,75	322 706	100,00	-124 261		-38,50
Total des Charges			237 388	119,32	332 747	103,11	-95 359		-28,65
RÉSULTAT NET			-38 943	-19,56	-10 040	-3,10	-28 903		-287,87
Perte					Perte				
Dont Crédit-bail mobilier									
Dont Crédit-bail immobilier									

A.P SECURITE-GARDIENNAGE
Au capital de 7 000€
Siège : 47 RUE DANIEL TARPIN 02000 LAON
RCS 49057522200024

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 27 Mars 2023

Les associés de la société à responsabilité limitée **A.P SECURITE-GARDIENNAGE** se sont réunis en assemblée ordinaire annuelle au siège social, sur convocation faite par le gérant le 20 Mars 2023

M. Juvet Patrick MAVIOGA MADEKE, préside la séance en sa qualité de gérant de la société A P Sécurité -Gardiennage.

Sont présents ou représentés les associés :

- **M. Juvet Patrick MAVIOGA MADEKE** Propriétaire de 35 parts sociales
- **Mlle Melissa LOUNGANOU** Propriétaire de 35 parts sociales

Monsieur le Président constate en conséquence que l'assemblée générale peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise pour chacun des points évoqués dans l'ordre du jour adressé aux associés.

Monsieur/Madame le Président rappelle ensuite aux associés que l'ordre du jour de la présente assemblée générale ordinaire annuelle est le suivant :

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 27 Mars 2023

Lecture du rapport de gestion de la gérance de l'EURL **A.P SECURITE-GARDIENNAGE**, sur l'activité de la société au cours de l'exercice clos le 30/09/2022, ainsi que lecture du rapport sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce en vue de leur approbation,

1)Examen par les associés et approbation des comptes et du bilan de la société **A.P SECURITE-GARDIENNAGE**, et quitus de la gérance pour l'exercice écoulé,

2)Affectation du résultat de l'exercice clos au 30/09/2022

Le Président présente alors aux associés les comptes qu'il a établi à la clôture de l'exercice, conformément aux dispositions statutaires. Il a établi l'inventaire actif et passif de la société à la clôture de l'exercice, le compte de résultat et le bilan de la société.

Le Président dépose ensuite sur le bureau de l'assemblée :

- 📁 Les comptes annuels, inventaire, compte de résultat et bilan de la société pour l'exercice clos 30/09/2022,
- 📁 Son rapport sur l'activité de la société au cours de l'exercice clos au 30/09/2022 , ainsi que le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce,
- 📄 Le texte des résolutions proposées aux associés,
- 📄 Un double de chacune des convocations adressées aux associés le 20 Mars 2023

Le Président rappelle ensuite que les comptes sociaux, le rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la société au cours de l'exercice écoulé, le rapport spécial de la gérance, ainsi que

le texte des résolutions proposées à l'assemblée, ont été envoyés aux associés plus de quinze jours avant la date de tenue de la présente assemblée, et que pendant ce même délai l'inventaire de la société a été tenu à leur disposition au siège social de la société **A.P SECURITE-GARDIENNAGE**.

Le Président fait ensuite lecture des différents rapports, et présente le texte des résolutions qu'il propose à l'assemblée générale, la discussion s'engage entre les associés, et personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes:

PREMIERE RESOLUTION :

L'assemblée après avoir entendu le rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la société au cours de l'exercice clos au 30/09/2022 , et pris connaissance des comptes et du bilan de la société pour ledit exercice, les approuve dans leur totalité tels qu'il lui ont été présentés et donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice écoulé.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à 36.543euros de la manière suivante :

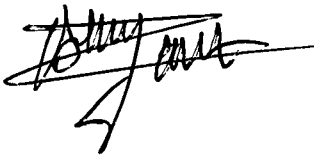
- Au compte report à nouveau débiteur la somme de 36 543 euros,

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès verbal qui, après lecture, a été signé par les associés.

Mr Juvet MAVIOGA MADEKE



Mlle Melissa LOUNGANOU



